



# Comité Social d'Administration Forêt Agriculture du 18 décembre 2025

## Compte-rendu

Paris, le 18 décembre 2025

L'UNSA était représentée par Fabienne Durand, Jacques Delcey, Sophie Janot, Gaël Guedes et Pascal Potart.

Après avoir entendu les déclarations liminaires de l'ensemble des OS, l'administration tient à remercier les services SEA pour avoir conduit la campagne PAC avec brio et pu permettre d'aboutir à des taux de paiement très élevés.

L'UNSA remercie l'administration pour cette attention mais précise que les SEA ne se résument pas à la PAC et tient à souligner le travail et la qualité de celui-ci en ce qui concerne les gestions des dispositifs de crise, le foncier agricole, les bases de données et les problématiques forestières. Les réflexions concernant les effectifs des SEA et les plans d'accompagnement et leur réussite ne doivent donc pas être mesurés uniquement à l'aulne de la capacité des services à payer les aides PAC en temps et en heure mais bien à l'aulne de la capacité des services à accomplir l'ensemble des missions, toujours plus nombreuses, qui leur incombent.

L'administration agrée cette remarque et remercie tous les agents des SEA pour les très nombreuses missions accomplies.

### 1. Cadre général du CSA-FA

Le CSA-FA, instance « forêt et agriculture » du MAASA, couvre l'ensemble des missions agricoles et forestières en lien avec la DGPE, la SGPAC, la MAG-RH, les IGAPS, les DDT/DDT(M), les DRAAF/DEAAF, l'ASP, l'AC et l'ONF.

L'UNSA prend acte de la reconnaissance par la DG des crises successives (PAC, crises conjoncturelles, loup, FCO, forêt) et du soutien affirmé aux agents, et demande que cette reconnaissance se traduise concrètement en moyens, protection et suivi des situations de violence.

### 2. PAC 2025 et outils métiers

Le solde PAC 2025 a été versé à plus de 99% des bénéficiaires pour plus de 7 Mds €, mais au prix d'une surcharge importante pour les SEA liée à l'audit UE sur les terres mises à disposition (MAD) et à la collecte chronophage de preuves.

L'UNSA demande la reconnaissance du bail verbal comme preuve d'occupation, la fiabilisation rapide des outils (remplacement d'ISIS par GAIA, évolution de LOGICS) et une sécurisation des délais et modalités de notification (LFI conditionnalité, BCAE8) pour respecter réellement le contradictoire.



### 3. Plateforme AidesAgri

AidesAgri, service numérique issu de la Ruche numérique, vise à améliorer la visibilité et la lisibilité des aides en orientant les agriculteurs vers les bons dispositifs, sans ajouter de charge d'instruction aux SEA.

L'UNSA soutient l'objectif de simplification. Elle demande le versement sur la plateforme d'un modèle national de communiqué de presse pour faciliter la communication locale des SEA et répondre aux demandes des donneurs d'ordre locaux lors de l'ouverture de nouveaux dispositifs. Elle demande également une attention particulière aux publics peu à l'aise avec le numérique et un suivi de l'impact sur la charge de travail réelle des services.

### 4. Coordination des contrôles (ConCoordEA)

Le portail ConCoordEA actuellement testé en Bretagne, au service de la MISA sous l'autorité du préfet via la DDT(M)/DRAAF, doit permettre de mieux coordonner les contrôles tout en laissant la responsabilité de la programmation de ceux-ci aux corps de contrôle. Cet outil va permettre également de suivre la pression de contrôle, d'identifier les incidents et de centraliser les données dans un cadre CNIL délimité.

L'ouverture de ce portail d'échange est prévue en début d'année 2026. Cette plateforme évoluera avec le temps et les remarques des utilisateurs.

L'UNSA demande que cet outil soit réellement au service de la réduction de la pression sur les exploitants et de la protection des agents (incidents, signaux faibles), avec une formation adaptée, des effectifs suffisants pour la coordination et une vigilance sur l'usage des données personnelles.

### 5. Prévention des conflits d'intérêts PAC

Une politique renforcée de prévention des conflits d'intérêts, fondée sur le CGFP et les recommandations C3OP, sera formalisée par instruction au 1er trimestre 2026, avec un rôle accru des encadrants, des formations (MENTOR, FORMCO) et des obligations de déclaration et d'archivage.

L'UNSA demande que ces exigences ne stigmatisent pas les gestionnaires qui sont agriculteurs ou proches d'agriculteurs, que les situations soient examinées au cas par cas et que la déontologie soit conciliée avec la réalité sociale des territoires.

### 6. Forêt, missions d'intérêt général (MIG) et obligation légale de débroussaillement

Côté forêt, les crédits DFCI et plan Forêt sont engagés, un foyer de nématode du pin impose des mesures lourdes mais indemnisées.

Les OS précisent que les informations données sont intéressantes mais les membres du CSA souhaitent que soient également abordées ici les problématiques concernant les missions et les agents qui les remplissent.

L'UNSA attire l'attention de l'administration sur la charge de travail supplémentaire sur les forestiers à cause des OLD que ce soit en DDT, à l'ONF.

L'administration précise que l'arrêté OLD a été attaqué par deux ONG et que la décision du Conseil d'Etat sera rendue le 9 janvier prochain, ce qui pourrait considérablement rebattre les cartes.

Pour l'administration, l'accroissement du travail en DDT repose avant tout sur une forte charge pédagogique pour les services. L'outil SYLVANAT est jugé très irritant et le sentiment des services est partagé.

Concernant les effectifs forestiers, il semblerait que les discussions à l'Assemblée Nationale concernant le PLF 2026 et notamment la réduction des effectifs ONF aient abouti à une volonté de stabilité des effectifs sans diminution.

L'UNSA alerte à nouveau sur le manque d'effectifs en DDT/DRAAF/ONF pour la MIG forêt et les OLD, exige des renforts (TSMA2 forestiers, agents armés pour certains contrôles), la fiabilisation des outils (SYLVANAT) et la prise en compte du risque terrain dans l'organisation et la dotation des services.

## 7. Questions diverses et perspectives RH

Les travaux à venir portent sur le calendrier social 2026, la présentation et la communication large des nouveaux indicateurs de dotation d'objectif, qui sont fondés sur des indicateurs de charge, pour répartir les effectifs SEA et la clarification des outils et procédures spécifiques (SIRIUS, aide loup, mesures de crise).

L'UNSA demande des règles claires et harmonisées pour les mesures de crise (FCO, loup, dispositifs conjoncturels), une meilleure articulation entre outils et acteurs (DGFIP, SEA) et une répartition des moyens SEA alignée sur les charges réelles, notamment en DDT et DDT(M).